L'UMS TT PONTAULT-COMBAULT

N° d'homologation …/2027

TOURNOI NATIONAL B

SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JANVIER 2027 à Pontault-Combault

Le club de l'UMS TT Pontault-Combault organise le samedi 9 et dimanche 10 au gymnase Boisramé, 89 avenue Charles Rouxel (77340) son tournoi national B ouvert à tous les licenciés compétitions FFTT.

« RÈGLEMENT »

ARTICLE 1 :

Ce tournoi comporte 7 tableaux le samedi et 6 tableaux le dimanche.

Chaque tableau se déroulera par poule de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

Le tirage au sort s'effectuera 20 minutes avant le début de chaque tableau.

ARTICLE 2 :

Droits d'engagements : voir tarifs par tableaux (article 4)

Les inscriptions se feront uniquement (à partir du 1er décembre 2026) par internet à l'adresse suivant : www.umspctt.fr/tournoi

Pour plus d'informations contactez :

Vandamme Vincent

06 66 24 28 11

Avant le vendredi 8 JANVIER 2027 à 20h.

Les inscriptions se feront uniquement sur le site internet et AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT sauf sur présentation d'un certificat médical.

Ce tournoi est réservé exclusivement aux joueurs qui sont en possession d'une licence « compétition ».

Un joueur pourra disputer 2 tableaux par jour maximum (sauf les féminines, le tableau féminin étant obligatoire).

Toute inscription sur place sera majorée de 2€ par tableau dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 3 :

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (Partie au meilleur des 5 manches en 11 points) sur 22 tables. Les balles fournies seront de couleur blanche plastique homologuées FFTT. Le juge-arbitre exigera une preuve de licence de saison en cours (smartping ou attestation papier). Tout joueur absent 10 minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

ARTICLE 4 (*) 1655€ de dotations :

Remises des récompenses au plus tard à 22h30 pour les tableaux (A, B, C, G, H et I) et minuit pour les autres tableaux.

SAMEDI 9 JANVIER 2027							
		FIN DE POIN-TAGE	NOMBRE DE PLACES	1ER	2EME	3EME	4EME
A	SENIORS/VETERANS <599 points	9h00	48	40	20	10	10
B	POUSSINS/BENJA-MINS <599 points	9h00	12	BA 30	BA 15		
C	< 899 points	10H30	48	70	35	15	15
D	BENJAMINS/MINIMES < 699 points	10h30	12	BA 30	BA 15		
E	< 1099 points	12h30	64	70	35	15	15
F	< 699 points	14h30	64	50	25	10	10
G	< 1399 points	16h30	64	80	40	20	20

	DIMANCHE 10 JANVIER 2027						
		FIN DE POIN-TAGE	NOMBRE DE PLACES	1ER	2EME	3EME	4EME
1	< 799 points	8h30	64	70	35	15	15
2	< 1499 points	10h00	64	100	50	25	25
3	<999 points	11h30	64	70	35	15	15
4	< 1699 points	13h30	64	120	60	30	30
5	< 1199 points	15h30	64	80	40	20	20
6	FEMININ	17h30	48	50	25	15	15

8€	10€

Les féminines qui souhaitent participer au tournoi le dimanche doivent s'inscrire obligatoirement dans le tableau féminin et ont le droit de faire 3 tableaux.

ARTICLE 5 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi et qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

ARTICLE 6 :

« En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

ARTICLE 7 :

Les points pris en compte sont ceux de la phase 2.

ARTICLE 8 :

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le :

VENDREDI 8 JANVIER 2027 (avant 20 heures)

ARTICLE 9 :

COMITE D'ORGANISATION

Responsable du tournoi : Mr KIEN DIDIER
Juge arbitre : Mr MEBARKI ROBERT

Ainsi que l'équipe de l'UMS TT Pontault-Combault.

ARTICLE 10 :

Ouverture de la salle à 7h30 le samedi et 7h30 le dimanche.
Pas d'interruption à l'heure du repas.
Buvette sur place.

Le président du club de l'UMS TT Pontault-Combault :
Didier Kien